

Bulgarie

Les données du recensement de 2011 ont confirmé que la Bulgarie est un pays d'émigration nette depuis 1992. En 20 ans, l'émigration a entraîné une perte de 6 % de la population totale, et de 10 % si on ne considère que la population active. Les niveaux élevés d'émigration se sont accompagnés d'une baisse démographique naturelle, liée aux faibles taux de fécondité qui ont contribué également à une diminution supplémentaire de 12 % de la population totale.

L'immigration légale demeure faible, avec 3 500 immigrés enregistrés en 2010, chiffre légèrement en hausse par rapport à 2009 (3 300). Les effectifs de résidents permanents étrangers représentent environ 37 000 personnes, soit 0,5 % de la population totale.

En 2010, seuls 300 nouveaux permis de travail ont été accordés à des étrangers par le Service national pour l'emploi, contre 700 en 2009 et 1 450 en 2008, année record. La plupart des permis sont délivrés à des travailleurs engagés par des entreprises étrangères, principalement dans le bâtiment, et 80 % de ces permis ont été accordés à des ressortissants turcs. La délivrance de permis de travail est restée faible au premier semestre 2011.

En revanche, en 2010, le nombre d'étudiants étrangers a continué d'augmenter. Près de 5 900 nouveaux permis de séjour à des fins d'études ont été délivrés, dont 62 % à des Turcs.

Le nombre de demandeurs d'asile a diminué de manière significative ces dernières années, par rapport au chiffre record de près de 2 900 demandes enregistrées en 2002. En 2010, les demandes d'asile ont malgré tout augmenté de 20 % par rapport à 2009, soit environ un millier. Les principaux pays d'origine des demandeurs d'asile en Bulgarie sont l'Afghanistan, l'Irak, l'Arménie, les républiques issues de l'ex-Yougoslavie et l'Iran.

Les chiffres de l'émigration déclarée accusent une hausse, passant de 19 000 en 2009 à 27 700 en 2010. Toutefois, les flux réels de sortie sont considérés comme nettement supérieurs, si l'on se base sur les statistiques d'immigration des principaux pays de destination. L'Espagne, le plus important pays de destination de ces dernières années, a enregistré l'entrée de 10 400 Bulgares en 2010, soit 7 % de plus qu'en 2009. Les flux de retour en provenance de ce pays ont toutefois augmenté en 2010, atteignant 7 600 contre 5 000 environ l'année précédente (+52 %). Le nombre de résidents bulgares en Espagne a augmenté de 14 500 en 2010, et à nouveau de 13 000 en 2011. Il n'existe pas de données homogènes pour la Grèce, seconde destination la plus importantes des migrants bulgares ces dernières années, mais les effectifs ont, semble-t-il, moins augmenté en 2010 qu'au cours des années précédentes.

Sur les 15 accords bilatéraux pour l'emploi signés depuis 1991, seuls trois fonctionnaient en 2010, à savoir ceux signés avec la France, l'Allemagne et la Suisse. Au total, 1 000 contrats ont été signés en 2010, soit 10 % de moins qu'en 2009. La plupart de ces contrats ont été passés avec l'Allemagne.

L'émigration est principalement de courte durée. D'après le recensement de 2011, 73 % du total des Bulgares ayant émigré au cours de la période 2001-11 séjournent à l'étranger pendant moins de cinq ans. Malgré l'aggravation de la situation économique en Bulgarie, les migrations de retour ont augmenté en 2010. D'après les statistiques officielles, on recensait environ 23 800 migrants de retour en 2010, contre moins de 15 300 en 2008, mais le solde migratoire de la Bulgarie demeure négatif.

En juillet 2011, le gouvernement bulgare a adopté une nouvelle Stratégie nationale de la migration, de l'asile et de l'intégration pour la période 2011-20. La nouvelle stratégie vise avant tout à mettre en œuvre l'acquis communautaire pour permettre à la Bulgarie d'accéder à l'Espace Schengen. Un autre objectif vise à mettre en place des politiques de migration de travail pour faire face aux besoins démographiques et économiques. Les priorités visent la prévention effective de l'immigration irrégulière, une meilleure régulation de la migration légale, et à encourager les Bulgares hautement qualifiés à revenir dans leur pays. Les travailleurs hautement qualifiés deviennent ainsi le principal groupe cible de la politique migratoire.

La nouvelle stratégie se concentre également sur l'intégration des immigrés, avec des mesures visant les étrangers en situation régulière. Parmi les initiatives déjà mises en œuvre en 2010-11, figure la mise en place de centres d'information dans les trois plus grandes villes du pays afin de proposer des mesures de soutien aux migrants nouvellement arrivés.

Les principales modifications à la réglementation régissant l'entrée et le séjour des étrangers en Bulgarie pendant la période 2010-11 sont liées à la transposition des Directives de l'UE relatives à la « carte bleue » et au séjour de longue durée, ainsi qu'à des mesures pour se conformer au code régissant les visas Schengen. Les règles régissant le rapatriement ont également été durcies. Par ailleurs, pour la première fois, l'entrée et le séjour des résidents de longue durée à des fins d'études sont réglementés par des dispositions spécifiques.

Des modifications de la procédure de demande de naturalisation ont été mises en place en 2011 pour éviter les abus du système, commis par les personnes d'ascendance bulgare. Un projet de loi abolissant la possession de la double nationalité a été rejeté par le Parlement.

En 2011, la Bulgarie a signé des accords de réadmission avec la Bosnie et la Moldavie. Des accords de ce type sont en cours de négociation avec la Géorgie, la Fédération de Russie et la Serbie.

Pour en savoir plus :

www.nsi.bg/In dex_e.htm
www.aref.government.bg
www.government.bg/cgi-bin/e-cms/vis/vis.pl?s=001&p=0136&g

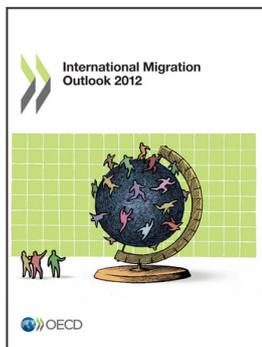
Tendances récentes des flux et des effectifs de migrants

BULGARIE

Flux migratoires d'étrangers	2000	2005	2009	2010	Moyenne		Milliers
					2001-05	2006-10	2010
Définition nationale							
<i>Pour 1 000 habitants</i>							
Entrées	0.5	2.0	2.9	..	1.5
Sorties
Entrées d'étrangers par catégorie							
Statistiques de permis de résidence (données standardisées)							
	Milliers		Distribution (%)				
	2009	2010	2009	2010			
Travail			
Famille (y compris la famille accompagnante)			
Humanitaire			
Libre circulation			
Autres			
Total			
Migrations temporaires	2005	2009	2010		Moyenne		
					2006-10		
<i>Milliers</i>							
Étudiants	2.1	2.7		
Stagiaires		
Vacanciers actifs		
Travailleurs saisonniers		
Personnel transféré au sein de leur entreprise		
Autres travailleurs temporaires	0.6	0.7	0.3	..	0.9		
Entrées de demandeurs d'asile	2000	2005	2009	2010	Moyenne	Niveau	
					2001-05	2006-10	2010
<i>Pour 1 000 habitants</i>	0.2	0.1	0.1	0.1	0.2	0.1	1 025
Composantes de la croissance de la population	2000	2005	2009	2010	Moyenne	Milliers	
					2001-05	2006-10	2010
<i>Pour 1 000 habitants</i>							
Total	-5.1	-5.5	-5.6	-7.8	-10.9	-5.6	-59
Accroissement naturel	-5.1	-5.5	-3.6	-4.6	-5.6	-4.5	-35
Solde migratoire	0.0	0.0	-2.1	-3.2	-5.3	-1.1	-24
Effectifs de migrants	2000	2005	2009	2010	Moyenne	Milliers	
					2001-05	2006-10	2010
<i>En % de la population totale</i>							
Personnes nées à l'étranger
Population étrangère	0.5	37
Naturalisations	2000	2005	2009	2010	Moyenne	Niveau	
					2001-05	2006-10	2010
<i>En % de la population étrangère</i>	14 979
Résultats sur le marché du travail	2000	2005	2009	2010	Moyenne		
					2001-05	2006-10	
Emploi/population (%)							
Hommes nés dans le pays de résidence	66.9	63.0	..	65.4	
Hommes nés à l'étranger	54.6	52.2	..	57.7	
Femmes nées dans le pays de résidence	58.4	56.4	..	57.3	
Femmes nées à l'étranger	50.6	47.5	..	54.3	
Taux de chômage (% de la population active)							
Hommes nés dans le pays de résidence	7.1	11.0	..	7.8	
Hommes nés à l'étranger	7.9	-	..	9.1	
Femmes nées dans le pays de résidence	6.6	9.5	..	7.7	
Femmes nées à l'étranger	11.0	-	..	9.5	
Indicateurs macroéconomiques	2000	2005	2009	2010	Moyenne	Niveau	
					2001-05	2006-10	2010
<i>Croissance annuelle en %</i>							
PIB réel	5.4	6.4	-5.5	0.1	5.5	2.7	
PIB/tête (niveau en USD)	4.3	6.9	-4.9	0.9	6.6	3.2	12 668
Emploi (niveau en milliers)	..	2.4	-3.1	-6.1	1.3	0.4	3 010
<i>Pourcentage de la population active</i>							
Chômage	16.4	10.1	6.8	10.2	14.7	7.7	

Les notes et les sources figurent à la fin de la partie.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932645689>



Extrait de :
International Migration Outlook 2012

Accéder à cette publication :
https://doi.org/10.1787/migr_outlook-2012-en

Merci de citer ce chapitre comme suit :

OCDE (2012), « Bulgarie », dans *International Migration Outlook 2012*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: https://doi.org/10.1787/migr_outlook-2012-13-fr

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document et toute carte qu'il peut comprendre sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Vous êtes autorisés à copier, télécharger ou imprimer du contenu OCDE pour votre utilisation personnelle. Vous pouvez inclure des extraits des publications, des bases de données et produits multimédia de l'OCDE dans vos documents, présentations, blogs, sites Internet et matériel d'enseignement, sous réserve de faire mention de la source OCDE et du copyright. Les demandes pour usage public ou commercial ou de traduction devront être adressées à rights@oecd.org. Les demandes d'autorisation de photocopier une partie de ce contenu à des fins publiques ou commerciales peuvent être obtenues auprès du Copyright Clearance Center (CCC) info@copyright.com ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC) contact@cfcopies.com.